



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 10 décembre 2025

L'Académie des sciences appelle à un
changement de cap pour le projet de
financement de la recherche française



©RMN-Institut de France-Gérard Blot

Dans un courrier adressé le 9 décembre à l'ensemble des parlementaires, l'Académie des sciences s'alarme des prévisions budgétaires préoccupantes pour la recherche en 2026. Elle appelle à un changement de cap, rappelant que la recherche et l'enseignement supérieur doivent être reconnus pour ce qu'ils sont : des investissements stratégiques pour le futur de la Nation, et non des variables d'ajustement budgétaires.

➤ [Lire le courrier adressé aux parlementaires sur ce lien](#)

La recherche scientifique, au-delà de sa mission de stimuler l'intelligence et d'influencer la culture, nourrit l'innovation, moteur essentiel de l'essor économique et de la souveraineté technologique de notre pays. Elle conditionne notre capacité à répondre aux défis environnementaux, aux besoins énergétiques et à l'amélioration de la santé.

De nombreux pays développés ont compris cet enjeu stratégique : ils consacrent aujourd'hui 3% ou plus de leur PIB à la recherche publique et privée. La France, en revanche, s'est progressivement écartée de cette trajectoire et tous les indicateurs disponibles montrent désormais un recul de la place de la France dans la recherche et l'innovation, un motif majeur d'inquiétude quant à notre capacité à demeurer un acteur significatif sur la scène mondiale.

Des prévisions budgétaires préoccupantes pour 2026

En 2025, les annulations de crédits ont déjà effacé une grande partie des avancées promises par la Loi de Programmation de la Recherche et, à ce jour, les prévisions budgétaires pour 2026 annoncent une dégradation supplémentaire des moyens alloués à la recherche scientifique.

Au-delà des indicateurs budgétaires immédiats, une crise durable de la production des savoirs aurait des conséquences profondes et irréversibles. La recherche repose non seulement sur des moyens financiers, mais aussi sur un processus fragile et continu de transmission des connaissances entre générations de scientifiques. Affaiblir les laboratoires aujourd'hui, c'est rompre cette chaîne de transmission, réduire la capacité des jeunes chercheurs à être formés dans des environnements scientifiques de haut niveau, et menacer la pérennité des compétences qui ont fait la force de notre pays dans de nombreux domaines.

Contacts Presse

Françoise Combes

Présidente de l'Académie des sciences

Alain Fischer

Président sortant de l'Académie des sciences



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des sciences fournit un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte à travers des avis et recommandations pour les politiques publiques. Elle soutient la Recherche, l'enseignement des sciences et la vie scientifique dans son ensemble. Ses rapports donnent à chacun les outils pour comprendre le débat scientifique et contribuent ainsi à éclairer les enjeux de société. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les questions scientifiques depuis sa création en 1666. L'Académie participe à la diffusion des savoirs. Impliquée dans les débats sociétaux, elle contribue à l'éducation et promeut la culture scientifique. Pour relever les défis, pour la plupart de dimension mondiale, l'Académie concourt à l'internationalisation des sciences.

—
Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller
Devise : « *Invenit et Perficit* »

Projet de loi de finances : « Ne sacrifions pas la recherche et l'avenir de la France »

Huit anciens ministres chargés de la Recherche s'inquiètent des débats budgétaires actuels, qui constituent un recul de vingt ans dans la recherche scientifique. Alors que les Etats-Unis et la Chine investissent massivement, la France préfère gérer la pénurie plutôt que préparer l'avenir, regrettent-ils.



Les débats budgétaires actuels menacent l'avenir de la recherche française. (Photo Shutterstock)

Par [Tribune collective](#)

Publié le 9 déc. 2025 à 15:45 Mis à jour le 9 déc. 2025 à 16:24

La rigueur budgétaire est nécessaire, mais certains choix d'économies engagent tellement l'avenir qu'y consentir relèverait de l'aveuglement. La recherche scientifique n'est ni un luxe ni un poste accessoire : elle constitue un investissement stratégique pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

Or, les [discussions actuelles autour du projet de loi de finances](#) constituent un recul de vingt ans. Elles fragilisent la dynamique de la loi de programmation de la recherche de 2020, pensée comme le début d'une trajectoire jusqu'en 2030 pour rattraper les autres pays et reconstruire un socle scientifique durable.

Un maintien des budgets en trompe-l'œil

L'effort de la nation doit se poursuivre. Faute de consolider l'Agence nationale de la recherche (ANR), pilier du financement compétitif, l'attractivité de la recherche française serait exposée. Dans les organismes de recherche et les universités, les charges croissantes non compensées érodent les investissements consacrés à la recherche : le maintien des budgets est en trompe-l'œil.

Leurs capacités à équiper les laboratoires, [attirer des talents](#), maintenir des plateformes compétitives, soutenir les grands programmes interdisciplinaires dont dépend notre souveraineté risquent de s'affaiblir. Leur implication dans les instituts d'excellence est en danger.

Ne touchons pas à ceux qui font rayonner la France

La tension sur les finances publiques n'exonère aucun secteur d'efforts. Les succès de la recherche française sont liés aux réformes structurelles des dernières années : création de l'ANR par la loi de 2006, autonomie et différenciation des universités avec la loi de 2007, structuration et ouverture avec la loi de 2013, engagement des organismes de recherche, création en 2024 des agences de programme, programmes d'investissements d'avenir et France 2030, évaluation régulière et exigeante.

Ces transitions se poursuivent : simplification, efficience vers l'innovation, diversification des ressources, engagements européens accrus. Le cap est là. Réduisons les dépenses inutiles, simplifions mais ne touchons pas à ceux qui inventent, qui créent, qui font rayonner la France. Ne sacrifions pas les vingt prochaines années.

L'avenir scientifique de la France en jeu

Ces investissements portent leurs fruits. Nos chercheurs se distinguent, nos start-up deeptech se multiplient, nos partenariats industriels s'intensifient. Notre écosystème scientifique se dynamise, faisant émerger des collaborations inédites sur les thématiques qui dessinent notre avenir : santé personnalisée, transitions environnementale et énergétique, agriculture adaptée au dérèglement climatique, intelligence artificielle, technologies quantiques. Et il faudrait maintenant ralentir ?

Pendant ce temps, le monde avance. La Chine, les Etats-Unis, la Corée du Sud, l'Allemagne misent sur la puissance scientifique comme moteur de souveraineté. [Les Etats-Unis ont lancé le « Chips Act »](#) et « l'Inflation Reduction Act ». La Chine investit massivement dans ses laboratoires. L'Allemagne maintient son effort de recherche au-dessus de 3 % du PIB. Nos concurrents ont compris que la recherche n'est pas une dépense mais un investissement.

« La recherche d'excellence n'est pas un luxe ; c'est l'investissement vital qui permet de sortir des crises. »

Nous ne pouvons envoyer le message que la France renonce à jouer dans la cour des grands, qu'elle préfère gérer la pénurie plutôt que préparer l'avenir.

La recherche d'excellence n'est pas un luxe ; c'est l'investissement vital qui permet de sortir des crises, de créer les emplois qualifiés d'aujourd'hui et de demain, de répondre aux défis sanitaires, alimentaires, environnementaux, énergétiques, technologiques et de souveraineté. Ces objectifs ne pourront être atteints sans souveraineté scientifique.

Une France forte, une Europe forte sont des puissances capables d'inventer, de comprendre, d'expliquer les transformations du monde. A l'heure où la recherche est menacée et la science contestée, il serait irresponsable d'affaiblir nos institutions scientifiques.

Il est encore temps de corriger ces arbitrages. Il en va de l'avenir scientifique, économique et industriel de notre pays.

Geneviève Fioraso était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entre 2012 et 2015.

François Goulard était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2005 à 2007.

Claudie Haigneré était ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles technologies de 2002 à 2004.

Patrick Hetzel était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de septembre à décembre 2024.

Thierry Mandon était secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2015 à 2017.

Valérie Pécresse était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entre 2007 et 2011.

Sylvie Retailleau était ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2022 à 2024.

Frédérique Vidal était ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de 2017 à 2022.

Tribune collective



Paris, le 9 décembre 2025

Mesdames et Messieurs les parlementaires

Chacun s'accorde sur le fait que la recherche scientifique, au-delà de ses finalités cognitive et culturelle, nourrit l'innovation, principal moteur de l'essor économique et renforce notre souveraineté technologique. En effet, selon une étude de l'Udice, chaque euro investi dans les universités de recherche génère un retour de 4 euros pour le pays.

En outre, la recherche est indispensable à l'adaptation de nos sociétés aux changements environnementaux, aux besoins énergétiques et pour améliorer notre santé. Beaucoup de pays développés ont intégré ces enjeux et consacrent aujourd'hui 3 % ou plus de leur PIB à la recherche publique et privée. C'est notamment le cas en Europe de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la Suisse et des pays scandinaves. La France, cependant, n'a pas suivi cette évolution et consacre près de 1 point de moins de PIB que ces pays à la recherche scientifique, alors qu'en 1995, par exemple, elle y consacrait 2,2 % de son PIB, dépassant en pourcentage les investissements de l'Allemagne. Aujourd'hui, ces investissements représentent 2,18 %. Cela se traduit par un recul, sur tous les indicateurs à disposition, de la place de la France en recherche et innovation. Cette tendance est un motif d'inquiétude sur la capacité de notre pays à exister dans la compétition économique mondiale.

On aurait pu espérer un sursaut. Malheureusement, à ce jour et à notre connaissance, les prévisions budgétaires de la recherche scientifique pour 2026 ne pourront qu'aggraver cette situation. Derrière l'apparence d'un budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en très légère hausse en euros courants, se cache une réalité préoccupante qui affecte tous les acteurs de la recherche scientifique et les étudiants de nos universités. Ainsi, universités et organismes de recherche doivent prendre en compte de nouvelles charges non compensées comme des prélèvements des fonds de roulement, le compte d'affection spéciale « pensions » ou encore la mise en place d'une protection sociale complémentaire des employés. Ces charges atteignent environ 6 % de leur budget. La conséquence en serait pour certains moins de recrutement de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, pour d'autres une réduction des dotations des laboratoires... bref, une réduction sensible des moyens de la recherche.

L'Agence nationale de la recherche (ANR) verrait ses moyens réduits d'au moins 150 à 200 millions d'euros sur 1,25 milliard d'euros, avec pour conséquence une baisse du taux de succès aux appels d'offre en dessous de 17 % contre 24 % auparavant. Plusieurs centaines de projets de recherche sont ainsi potentiellement menacés, ce qui affecterait gravement la vie de nombre de laboratoires qui dépendent de ces crédits. Il en résulterait ainsi une réduction de l'embauche de doctorants, postdoctorants, ingénieurs et techniciens, un message peu encourageant pour les jeunes s'orientant vers la recherche scientifique et l'enseignement



supérieur! Enfin, les réductions de crédits du Programme d'investissement d'avenir entraîneront aussi des conséquences sur les instituts et les laboratoires qu'il soutient.

On peut comprendre que la conjoncture financière ne soit pas favorable, mais affecter durablement, comme ce fut le cas en 2025 et risque de l'être en 2026, les capacités de recherche de notre pays, ce dont témoigne le renoncement à la Loi de programmation de la recherche, compromet gravement l'avenir intellectuel et économique de la France.

Nous appelons à un changement de cap et vous sollicitons donc pour prendre enfin en compte l'importance de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, qui devraient être considérés comme des piliers de l'investissement pour le futur et non comme de simples variables d'ajustement budgétaires trop facilement manipulables.

Françoise COMBES
Présidente

Alain FISCHER
Président sortant

Etienne GHYS
Secrétaire perpétuel

Antoine TRILLER
Secrétaire perpétuel